Activités proposées (encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement) :

• HAND-BALL: LUNDI/VENDREDI 12h - 13h Mme JAOUEN

• ESCALADE: LUNDI/MERCREDI 12H - 13H M CHEVILLON

• STEP: JEUDI 12h - 13h Mme BOULBEN

• DANSE: MARDI 12H - 13H Mme BOULBEN

• BADMINTON: JEUDI 12h – 13H M SALAHUN

• **VOLLEY-BALL**: Mardi 12h – 13h M SALAHUN

• TENNIS DE TABLE: MARDI/JEUDI 12h – 13h Mme LE ROHELLEC

• ESCRIME (6ème/5ème): MARDI/JEUDI 12h - 13h Mme DELAHAYE

 <u>VOILE</u>: MERCREDI 13h15 - 17h30 (trêve hivernale Dossier à retirer au bureau EPS)
M CARRE

Charte de

l'Association Sportive de SFX:

1- L'élève s'engage à venir à tous les entraînements ainsi qu'aux compétitions

(Merci de prévenir en cas d'absence en déposant un mot dans le casier du professeur ou en téléphonant à l'accueil, le mercredi.

2- L'élève respecte les personnes (enseignants, partenaires, arbitres, adversaires, les règles, les lieux et le matériel).

3- L'élève est volontaire et fair-play dans la victoire comme dans la défaite.

Signature des parents

Signature de l'élève

AUTORISATION PARENTALE: Je soussigné autorise mon enfant......classe...... à participer à l'activité Personne à joindre en cas d'absence ou problème particuliers: Numéro de téléphone : J'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident pendant les compétitions. Je joins le règlement de la cotisation annuelle de 20 euros. (chèque de préférence à l'ordre de AS SFX) Signature des parents

ASSOCIATION SPORTIVE de

Saint-François-Xavier

SFX VANNES -UGSEL-

ANNEE 2023/2024